

ARCHE AGGLO – mercredi 14 décembre 2022 – Tain l'Hermitage, salle Trenet
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance avancée à 17h30 pour cause de match...

Michèle Victory et Pierre Guichard pour TEC

ACTION SOCIALE – Convention territoriale globale (renouvellement)

--- Arrivée MV ----

ADMINISTRATION GENERALE (commande publique et RH)

---- Arrivée PG ----

Indemnité forfaitaire des fonctions itinérantes

12 agents (petite enfance, déchetteries)

Convention avec Entraide et abri (renouvellement)

Convention de 2 ans (2022+2023), jusqu'au 31 décembre 2023. Subvention de 35 000 € annuelle

Question TEC : pourquoi ne pas soutenir l'association à hauteur de la demande de 38000 € (dont 6000 € de demande exceptionnelle pour l'accueil de nouvelle population dont notamment les femmes avec enfants, enjeu prégnant et non exceptionnel

Réponse Delphine Comte / Frédéric Sausset : travail d'Entraide et abri avec l'ARS qui apporte aussi des financements ; même demande et même niveau de subvention que précédemment, éventuellement reposer le cadre du conventionnement d'ici fin 2023 (objet initial : accueil d'urgence uniquement)

Convention avec ADSEA (renouvellement)

2 éducateurs à Tournon

Subventions : 31600 € pour 2022, 63200 € en 2023

Intervention TEC : face au désengagement du Département en matière de prévention spécialisée, il est important que l'Agglo maintienne son engagement

ARCHE AGGLO – mercredi 14 décembre 2022 – Tain l'Hermitage, salle Trenet
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réponse Delphine Comte / Frédéric Sausset : le Département se désengagement seulement quand les communautés de communes / d'agglomération ne jouent pas le jeu ...

Acquisition foncière pour un nouvel Accueil de Loisirs sur le quartier des Goules à Tournon

Parcelle AS235 (« terrain de foot » des Goules) / 2565 m² / 307800 € (120€/m²)

FINANCES

Engagement de crédits 2023

Flux financiers entre budget principal et budget annexes

Provisions réglementaires

Décisions modificatives diverses

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (suite au transfert de compétence, régularisations vis-à-vis du Syraval)

Mise à disposition du bâtiment école du Syraval au profit d'Arche Agglo

Convention de mise à disposition de salle du bâtiment école de musique situé sur la commune de Tain au profit d'associations culturelles

Convention entre Arche Agglo et la Ville de Tain pour l'entretien du bâtiment école de musique

Convention entre Arche Agglo et la Commune de Colombier le Vieux pour la mise à disposition d'un bâtiment

Tourisme – Convention SPL Office de tourisme Ardèche Hermitage

2023-207. 750 000 € / an.

Agence d'attractivité de la Drôme

Désignation Claude Fourel et Jean-Louis Wiart pour y siéger

Intervention TEC : attention à la multiplication des acteurs institutionnels et importance de porter la parole d'une cohérence entre les initiatives ardéchoises et drômoise en matière de tourisme pour faciliter le travail de l'Office de tourisme et éviter les déséquilibres

ARCHE AGGLO – mercredi 14 décembre 2022 – Tain l'Hermitage, salle Trenet
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réponse FS : l'Agglo n'a pas complètement la main sur le sujet mais accord sur le principe exprimé par TEC

Ouvertures dominicales

Ratification par l'Agglo des votes communaux. 8 « dérogations » demandées par la Ville de Tournon
Vote CONTRE des élus TEC en cohérence avec le vote en Conseil municipal (trop de dérogations).

ZA Erome, cession Gauthier / AR Metal

Régularisation foncière voirie Saint-Victor

Fond de concours « exceptionnel ». 63 000 € (contre 50 000 € pour le fond de concours standard).
Requalification d'une voie sortie du domaine intercommunal, donc pas de coût d'entretien à suivre.

Intervention dans la salle : pour l'équité entre les communes, quels critères de dérogation ? Réponse FS : caractère exceptionnel....

ZA des Vinays, cession Sodimas

Construction dans 2 ans (autre projet immobilier en cours). 3014m² au prix de 50€ HT / m².

ZA des Vinayx, régularisation Tranchard

167m², 42 €/ m²

Aide à l'immobilier d'entreprise – Accompagnement de l'activité vétérinaire (soin aux animaux d'élevage)

Problématique nationale, manque important.

Un seul vétérinaire rural sur le plateau ardéchois ; demande de sa part pour soutenir le montage d'une structure professionnelle permettant de faciliter le recrutement d'autres praticiens ; projet de 800 000 €. Soutien envisagé par l'Agglo : 10-15 k€.

Modification du règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises ; critères proposés : fréquence (60 visites sanitaires par an de la part du cabinet) et maintien de l'activité (5 ans minimum).

ARCHE AGGLO – mercredi 14 décembre 2022 – Tain l’Hermitage, salle Trenet
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Intervention TEC : accord pour cette démarche, point d’étape à faire au bout d’un an (montant accordé suffisant ?)

Aide à l’immobilier d’entreprise (AIE) de la Drôme

Ajout de 4 volets en plus de l’AIE « classique » : SIAE, grands projets, agritourisme, structures d’insertion + AIE pour les vétérinaires ruraux (voir ci-avant)

Aide Arche Agglo : 10% de l’aide donnée par le Département

EAU / Assainissement – fixation des tarifs 2023

Convergence des différents tarifs de l’Agglo (régies, DSP). Objectif 10 ans.

Subvention pour construction de logement social à Colombier le Jeune

10 villes par Habitat Dauphinois. 13 000 € par Arche Agglo (2000 par PLAI, 1000 € par PLUS)

Subvention pour l’Association de défense du Caillé Doux

Demande de 3000 €. Cadre du projet alimentaire territorial ; promotion des produits sains et locaux.

Demande TEC : Quel est l’objet ? Réponse : Objectif mise en place de l’AOP, nécessité d’un accroissement e la production. Subvention pour structuration (montage de dossier, stagiaire)

Programme LEADER : validation de la candidature

Programme européen pour financier les initiatives rurales. Candidature d’Arche Agglo pour piloter le programme pour tout le Département (« structure porteuse »). Enveloppe de 7,5M€.

4 fiches actions établies. A détailler par le Coprog au premier semestre 2023.

8 ETP engagés jusqu’alors pour l’animation du programme. Démarrage de la nouvelle phase avec 2 ETP...

Sauf mention contraire, vote POUR des élus TEC.

Prochain Conseil communautaire : mercredi 1^{er} février à Larnage